



décimal

Insee Poitou-Charentes

N° 322 - Octobre 2012

ENTREPRISE

Innovation en Poitou-Charentes : des PME en bonne place grâce à l'innovation de procédés et aux achats d'équipements

En Poitou-Charentes, nous avons fait le choix de la conversion écologique de l'économie et, à travers elle, celui de l'innovation. La croissance verte que j'ai initiée depuis 2004, est une chance formidable de développer de nouvelles filières industrielles, de créer de nouvelles richesses, de nouveaux emplois. Face aux changements économiques imposés par la mondialisation et les mutations sociétales, nous avons pour les années à venir à relever le formidable défi de la croissance.

Il n'y aura pas de croissance et d'emploi sans les entreprises qui créent, qui innovent ; la Région se mobilise avec ses partenaires pour mettre en œuvre les conditions favorables de l'innovation dans les entreprises.

Le partenariat de la Région avec l'INSEE participe également à cette démarche. Les premiers résultats de la présente étude sont positifs et encourageants. Ils offrent des pistes de réflexion pour l'avenir avec l'ambition de renforcer l'efficacité de la politique régionale et d'orienter la future Stratégie Régionale d'Innovation.

Ségolène Royal
Ancienne Ministre
Présidente de la Région Poitou-Charentes

Entre 2008 et 2010, 57 % des PME poitou-charentaises ont innové. C'est deux points de plus qu'au niveau national. Cette différence s'explique essentiellement par l'innovation de procédés et par une plus forte part des dépenses d'innovation consacrée à l'achat d'équipements, de machines ou de logiciels, au détriment de la recherche et développement. Lorsqu'un produit nouveau est introduit, l'impact sur le chiffre d'affaires est plus

faible qu'au niveau national. L'innovation augmente avec la taille et le degré d'ouverture du marché. Elle est plus élevée pour les PME des services technologiques et de l'industrie manufacturière. Les coopérations, notamment à l'international, sont moins nombreuses qu'au niveau national. Elles se font essentiellement avec les fournisseurs ou les clients. Le frein à l'innovation le plus cité est son coût.

Dans un contexte économique morose, les entreprises doivent innover pour mieux résister à la crise. Lancer de nouveaux produits, perfectionner ses procédés de production, réorganiser son activité ou encore utiliser les nouveaux médias pour la promotion de ses produits sont autant d'activités innovantes, nécessaires au maintien de l'activité ou de la rentabilité. Innover

en période de crise, c'est aussi faire un pari sur l'avenir. Au niveau régional, l'innovation des entreprises doit être suivie avec attention. Face à une concurrence accrue, tant sur le marché des biens et des services que sur le marché du travail, un tissu d'entreprises régionales innovantes est garant du maintien des emplois dans la région.

Six PME sur dix déclarent innover

Entre 2008 et 2010, 57 % des PME poitou-charentaises ont innové (illustration 1). Ce taux d'innovation est dit au sens large car il regroupe les différentes facettes de l'innovation définies dans le manuel d'Oslo : l'innovation par les produits, par les procédés mais aussi par l'organisation ou encore par le marketing (cf. définitions). Il est calculé sur l'ensemble des sociétés de 10 à 249 salariés des secteurs de l'industrie manufacturière, des services intellectuels et des services technologiques. En ne tenant compte que de l'innovation technologique, c'est à dire l'innovation en produit ou procédé, quatre PME sur dix innove.

Les sociétés innovantes peuvent combiner plusieurs types d'innovation. En Poitou-Charentes, parmi les PME innovantes, 50 % innove à la fois en technologie (produit ou procédé)

et en non technologie (organisation ou marketing). En particulier, 12 % innove à la fois en produit, en procédé, en organisation et en marketing. 28 % innove exclusivement en non technologie et 22 % exclusivement en technologie.

Un taux d'innovation supérieur à la moyenne nationale, grâce aux innovations de procédés

Calculé sur le même champ, le taux national d'innovation au sens large ressort à 55 %. Le taux régional d'innovation se situe donc 2 points au-dessus du niveau national. Cette différence est imputable aux seules innovations de procédés. Pour les autres catégories d'innovations, les taux régionaux d'innovation sont comparables à ceux observés au niveau national. Ce fort taux d'innovation masque toutefois une position en bas de classement en matière de dépôts de brevets¹,

ainsi qu'une faible part d'emplois de conception-recherche, emplois pourtant vitaux à l'impulsion économique de la région (encadré : peu d'emplois de conception et de recherche en Poitou-Charentes).

Des déterminants à l'innovation propres à la région

Le caractère innovant des PME poitou-charentaises est spécifique. Dans la région, seuls le secteur, la taille et le taux d'export influent sur la probabilité qu'une entreprise innove. L'appartenance à un groupe, le taux d'investissement ou la part des emplois d'ingénieurs n'influe pas significativement au niveau régional, contrairement au modèle national. Dans ce modèle national, la variable de localisation géographique a un effet significatif. Une PME de Poitou-Charentes a ainsi, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité d'innover supérieure à une PME de Haute-Normandie, d'Île-de-France ou de Franche-Comté (illustration 2).

Taux d'innovation sur la période 2008-2010 (en%) (illustration 1)

	Poitou-Charentes	France entière
Produit	26,2*	26,0
Procédé	26,8	25,1
Innovation technologique (produit, procédé)	40,6	37,1
Organisation	36,6*	37,0
Marketing	25,5*	25,3
Innovation au sens large (produit, procédé, organisation, marketing)	56,8	54,9

Champ : PME mono et quasi-monorégionales de l'industrie, des services intellectuels et des services technologiques

(*) : Différence non significative avec la moyenne nationale

Source : Insee, CIS 2010

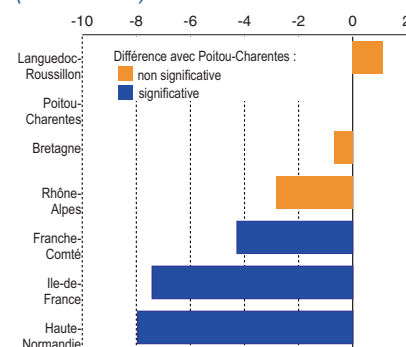
Peu d'emplois de conception et de recherche en Poitou-Charentes

L'aptitude d'une région à innover repose en particulier sur le capital humain dédié à l'innovation. En Poitou-Charentes, 10 400 actifs occupent un emploi dans la fonction conception-recherche. Il s'agit essentiellement d'ingénieurs, de cadres d'études et de techniciens. 43 % de ces emplois sont dans l'industrie manufacturière.

Dans la région, ces emplois dédiés à l'innovation sont peu nombreux : ils représentent 1,5 % de l'emploi total, soit nettement moins que dans les autres régions de province (2,2 %). Au regard de cet indicateur, le Poitou-Charentes se classe à la 19^e place des régions françaises. Si le Poitou-Charentes avait un taux comparable aux autres régions de province, il devrait compter 13 600 emplois de conception-recherche.

Les emplois de conception-recherche sont localisés principalement dans les grandes aires urbaines de la région. Deux sur trois sont dans les aires urbaines de Poitiers, La Rochelle, Niort ou Angoulême. L'aire urbaine de Poitiers se positionne au 39^e rang des aires urbaines françaises pour son nombre d'emplois de conception-recherche.

Probabilité d'innover : écart avec la probabilité de Poitou-Charentes (illustration 2)



Source : Insee, CIS 2010

Note de lecture : une PME de Poitou-Charentes, ayant 20 à 49 salariés, du secteur de l'industrie agroalimentaire, n'appartenant pas à un groupe avec des taux d'investissement et d'export faibles, a, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité d'innover supérieure de 8 points qu'une PME de Haute-Normandie. Seules les régions métropolitaines ayant réalisé l'extension de l'enquête Innovation apparaissent.

(1) En 2008, en Poitou-Charentes, 165 brevets ont été déposés auprès de l'institut national de la propriété intellectuelle (INPI) et 137 auprès de l'office européen des brevets (OEB). La région se situe au 18^e rang des régions françaises pour le nombre de dépôts de brevets, que ce soit auprès de l'INPI ou de l'OEB. (source : INPI et Eurolio)

Quel que soit le type d'innovation, le taux d'innovation croît avec la taille de l'entreprise comme avec le degré d'ouverture de son marché (illustration 3). C'est ainsi que 71 % des entreprises exportant à l'international innovent au sens large contre 42 % de celles qui ont un marché exclusivement local. L'innovation est forte dans le secteur des services technologiques (73 %) et dans l'industrie manufacturière (60 %), beaucoup moins dans les services intellectuels (37 %).

Une innovation technologique plus tournée vers l'acquisition de machines...

Par rapport à la moyenne nationale, les PME poitou-charentaises consacrent davantage leurs dépenses d'innovation à l'acquisition de machines ou de logiciels, au détriment de la R&D (illustration 4). Par ailleurs, les dépenses dédiées aux activités d'innovation sont moins importantes : la moitié des PME innovantes dépensent moins de 1,4 % de leur chiffre d'affaires contre 1,9 % en France entière. Ce moindre effort financier par rapport au niveau national concerne les PME ayant un effectif inférieur à 50 salariés, qui consacrent pourtant une part de leur chiffre d'affaires aux activités d'innovantes plus forte que les PME de 50 à 249 salariés.

... avec moins de coopération

Les PME de la région, innovantes en technologie, coopèrent moins qu'au niveau national. Elles sont 28 % à coopérer avec d'autres entreprises ou organismes institutionnels contre 35 % au niveau national. Quand elles coopèrent, elles le font principalement avec des fournisseurs (61 %), des clients (50 %), des consultants (43 %) ou même des concurrents (36 %). Les coopérations avec les universités et les organismes publics de R&D sont plus rares qu'au niveau national (38 % contre 45 %), tout comme les coopérations en interne, avec d'autres entreprises du groupe ou du réseau d'enseigne (27 % contre 33 %).

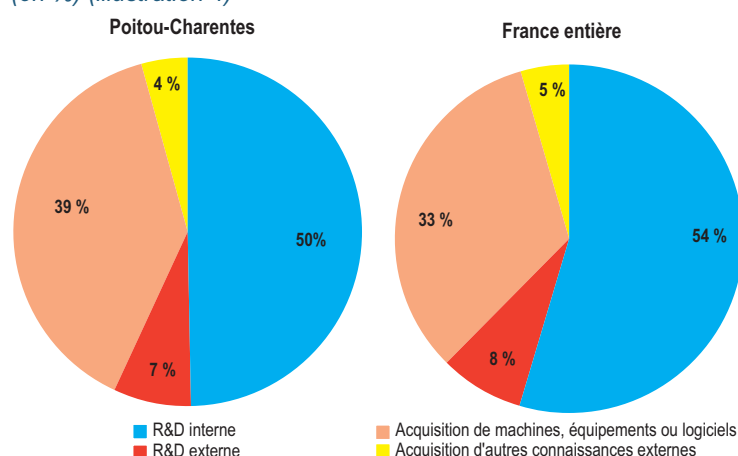
Taux d'innovation sur la période 2008-2010 par taille, secteur et ouverture du marché (en %) (illustration 3)

	Innovation technologique (produit ou procédé)		Innovation au sens large (produit, procédé, organisation ou marketing)	
	Poitou- Charentes	France	Poitou- Charentes	France
Ensemble	40,6	37,1	56,8	54,9
Taille				
10 à 19 salariés	31,4*	29,7	48,5*	48,2
20 à 49 salariés	42,4	38,2	59,9	56,4
50 à 249 salariés	61,1*	59,1	72,4*	73,2
Secteur				
Industrie manufacturière	44,1	38,2	60,4	53,9
Services technologiques	63,3	56,0	72,9*	70,2
Services intellectuels	20,3	25,9	37,4	50,0
Degré d'ouverture du marché				
Marché local	24,5	16,5	41,8	35,6
Marché national	38,1	30,0	53,2	50,2
Marché international	54,5*	53,6	71,0*	68,9

Champ : PME mono et quasi-monorégionales de l'industrie, des services intellectuels et des services technologiques
(*) : Différence non significative avec la moyenne nationale

Source : Insee, CIS 2010

Part des dépenses d'activités pour l'innovation technologique (en %) (illustration 4)



Champ : PME mono et quasi-monorégionales innovantes de l'industrie, des services intellectuels et des services technologiques ayant eu des dépenses d'activités d'innovation.
Source : Insee, CIS 2010

Les PME coopèrent davantage avec des partenaires d'autres régions (82 %) qu'avec ceux de la région (53 %). Les coopérations internationales sont moins fréquentes qu'au niveau national (28 % contre 47 %), que ce soit vers l'Europe (26 % contre 40 %), les États Unis (8 % contre 12 %) ou la Chine et L'inde (2 % contre 5 %).

Conquérir de nouveaux marchés : motif premier de l'innovation technologique

63 % des entreprises innovantes en technologie le font pour conquérir de nouveaux marchés, 60 % pour élargir la gamme de biens et services et 46 % pour améliorer la qualité des biens ou des prestations de services. Ces taux sont semblables à la moyenne nationale. L'innovation permettrait donc aux PME de renforcer leurs parts de marché, ce qui, dans un contexte économique incertain, peut garantir un maintien de l'activité.

Des retombées de moindre ampleur pour les produits nouveaux

Pour les entreprises innovantes en produit, les retombées sont plus faibles qu'au niveau national. Seul 7 % du chiffre d'affaires des PME poitou-charentaises provient de l'introduction d'un produit nouveau sur le marché contre 12 % pour la France entière (illustration 5). En revanche, la part du chiffre d'affaires due à l'introduction de produits nouveaux pour la PME mais existant déjà sur le marché est comparable à moyenne nationale (13 %).

Part du chiffre d'affaires dégagé par les produits nouveaux (en %) par taille (illustration 5)

	Poitou-Charentes	France entière
10 à 19 salariés	17,4	16,5
20 à 49 salariés	8,6	18,6
50 à 249 salariés	5,5	9,7
Ensemble	7,2	12,3

Champ : PME mono et quasi-monorégionales de l'industrie, des services intellectuels et des services technologiques ayant introduit un produit nouveau

Source : Insee, CIS 2010

Les PME industrielles et des services technologiques innoveront plus qu'au niveau national...

Dans la région, les secteurs de l'industrie manufacturière (+6 points) et des services technologiques (+3 points) innoveront davantage qu'au niveau national. A l'opposé, les PME des services intellectuels sont nettement moins nombreuses à innover qu'au niveau national (-13 points).

... ainsi que les PME qui ont un marché local ou national

Les PME régionales qui exportent à l'international n'ont pas un taux d'innovation supérieur à la moyenne nationale, contrairement aux PME dont le marché est national, avec un écart de 8 points pour l'innovation technologique.

Les activités vertes plus tournées vers l'innovation technologique

Les activités vertes², c'est à dire les activités dans lesquelles certaines unités de production fabriquent des produits verts, constituent un secteur porteur. 16 % des PME régionales appartenant au champ de l'enquête sont classées dans les activités vertes. Ce secteur innove davantage en technologie que les autres secteurs, grâce à l'innovation de produits (illustration 6). En revanche, ces PME de l'économie verte sont nettement moins innovantes en marketing et au final, le

taux d'innovation au sens large y est légèrement inférieur : 55,5 % contre 57 %.

Les freins à l'innovation sont d'abord liés au coût

Le frein à l'innovation le plus cité est son coût. Il est cité par 39 % des PME de la région (illustration 7), soit sensiblement plus qu'au niveau national (32 %). Ce frein est le plus évoqué chez les PME de l'industrie manufacturière (44 %). Cela renvoie au problème d'accès au crédit, notamment en cas d'endettement déjà élevé. Il est à noter qu'au niveau national, dans le secteur de l'industrie, un fort taux d'endettement diminue la probabilité d'innover.

27 % des PME déclarent des freins en lien au marché, notamment une incertitude sur la demande. La mauvaise conjoncture économique explique en partie ces résultats. Pour autant, 20 % déclarent n'avoir aucun motif pour innover, soit parce qu'elles ont déjà innové sur la période précédente soit parce qu'il n'y a pas de demande. Ce taux est logiquement plus élevé pour les entreprises non innovantes. Il s'élève à 29 %. Enfin, 19 % évoquent des freins élevés liés à la connaissance, en priorité à cause d'un manque de personnel qualifié. Toutefois, ce critère n'est pas davantage cité qu'au niveau national.

(2) voir la nomenclature des activités vertes de l'Observatoire des emplois et métiers de l'économie verte

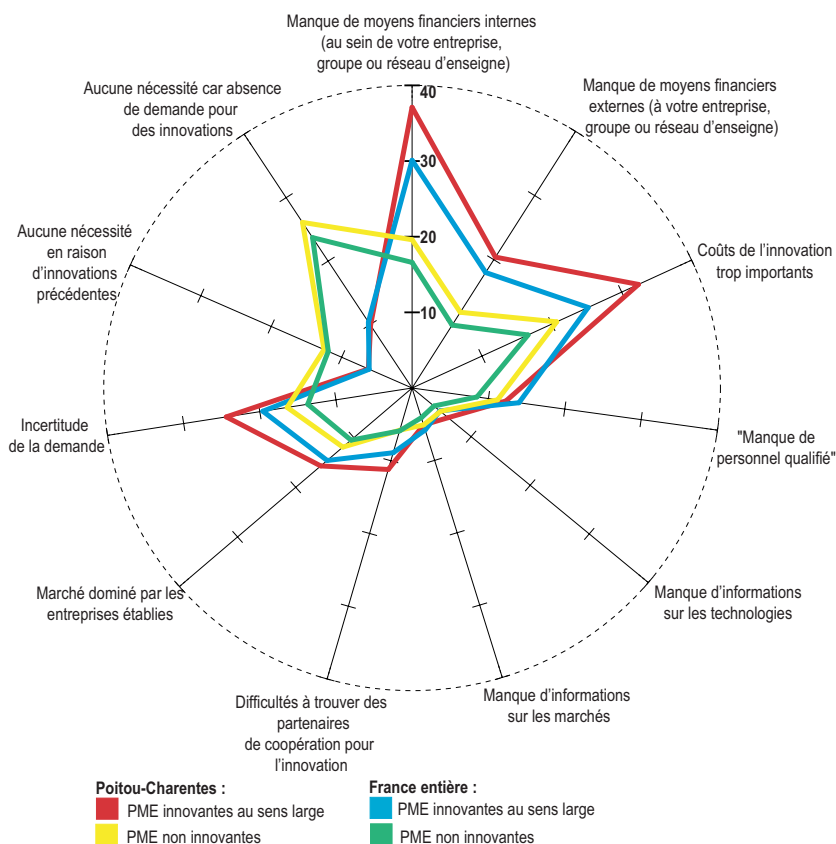
Taux d'innovation sur la période 2008-2010 dans les activités vertes en Poitou-Charentes (en %) (illustration 6)

	Poitou-Charentes		
	Activités vertes	Autres activités	Ensemble
Produit	32,5	25,0	26,2
Procédé	25,1	27,0	26,8
Innovation technologique (produit, procédé)	43,6	40,1	40,6
Organisation	35,7	36,7	36,6
Marketing	18,7	26,7	25,5
Innovation au sens large (produit, procédé, organisation, marketing)	55,5	57,0	56,8

Champ : PME mono et quasi-monorégionales de l'industrie, des services intellectuels et des services technologiques

Source : Insee, CIS 2010

Freins à l'innovation (en %) (illustration 7)



Champ : PME mono et quasi-monorégionales de l'industrie, des services intellectuels et des services technologiques
Source : Insee, CIS 2010

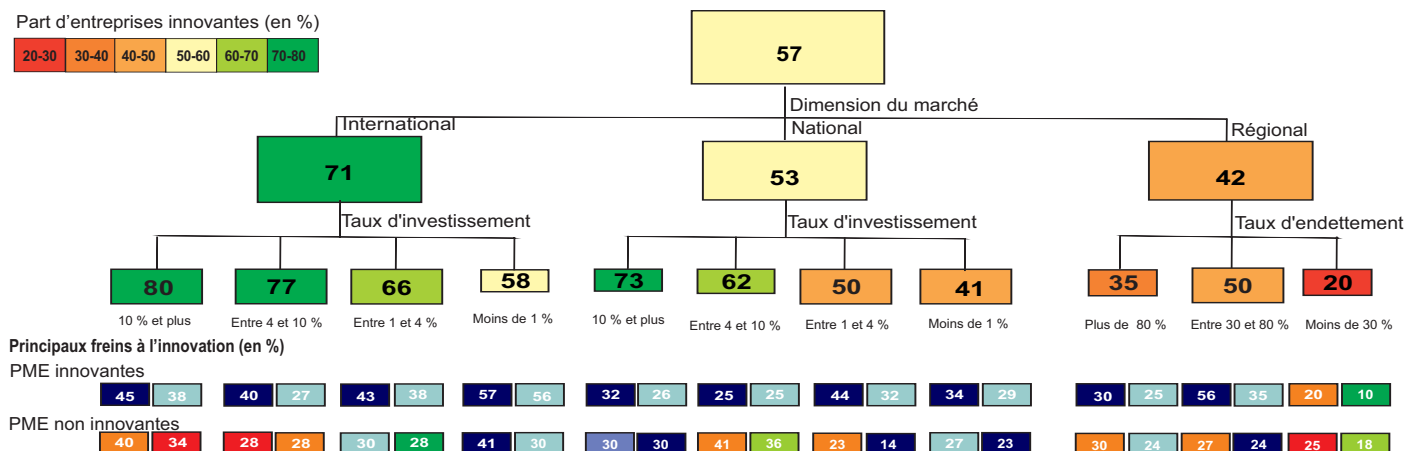
Une PME sur deux, innovante en technologie, a reçu une aide

Une PME innovante en technologie sur deux a reçu une aide pour ses activités d'innovation, une proportion comparable au niveau national. Les PME de 50 à 249 salariés sont 20 % en Poitou-Charentes à avoir reçu un soutien financier de leur Région contre seulement 14 % pour la France entière. À l'inverse, le crédit d'impôt recherche est moins cité par les PME régionales de 10 à 19 salariés que pour la France entière (20 % contre 26 %).

Des entreprises à cibler

Afin d'encourager l'innovation des entreprises, ou simplement les accompagner, des politiques publiques ciblées sont mises en place. Les arbres de décision peuvent orienter la décision publique. Les PME de l'enquête ont été partitionnées en groupe pour les différencier suivant leur démarche d'innovation au sens large. Onze groupes ont été établis (illustration 8). L'ouverture de leur marché est le premier facteur discriminant qui distingue les PME. Celles qui ont un

Arbre de segmentation en Poitou-Charentes pour l'innovation au sens large (illustration 8)



Libellé des freins

- Manque de moyens financiers internes
- Manque de moyens financiers externes
- Coût de l'innovation trop important
- Marché dominé par les entreprises établies
- Incertitude de la demande
- Aucune nécessité en raison d'innovations précédentes
- Aucune nécessité car absence de demande

Note de lecture : 57 % des PME picto-charentaises sont innovantes au sens large. Quand elles ont un marché international, elles sont 71 % à innover. Les PME qui ont un marché international et un taux d'investissement supérieur à 10 % sont 80 % à innover. Dans ce groupe, pour ces 80 % de PME innovantes, les deux principaux freins à l'innovation sont le manque de moyen financier interne (cité par 45 % d'entre elles) et un coût de l'innovation trop important (38 %). Alors que les autres PME, les 20 % de PME non innovantes déclarent à 40 % qu'elles n'ont aucune nécessité d'innover en raison d'innovations précédentes et à 34 % qu'elles n'ont aucune nécessité d'innover car il n'y a pas de demande. Pour chaque niveau de l'arbre, la taille du rectangle est proportionnelle au nombre de PME. Au 3^e niveau il y a entre 50 et 130 PME dans chaque groupe.

Champ : PME mono et quasi-monorégionales de l'industrie, des services intellectuels et des services technologiques
Source : Insee, CIS 2010

marché international innovent le plus. A l'inverse, celles qui ont un marché régional innovent le moins. Pour les PME ayant un marché national ou international, le taux d'investissement est le second facteur discriminant. Plus le taux d'investissement est élevé, plus les PME sont innovantes. Pour les PME qui ont un marché régional, c'est le taux d'endettement qui est le second facteur discriminant. C'est alors entre 30 et 80 % d'endettement que l'innovation est la plus importante. Pour les PME de la France, le premier critère d'ouverture du marché reste le même. En revanche, le taux d'investissement n'arrive en second facteur discriminant que pour les PME qui ont un marché national. Pour celles qui ont un marché international, ce sont les effectifs et pour celles qui ont un marché régional, ce sont les secteurs d'activité.

Les freins à l'innovation sont différents selon que la PME innove ou non. Le coût est fréquemment cité par

les PME innovantes alors que les PME non innovantes évoquent davantage l'absence de nécessité d'innover. Cependant, dans certains groupes, le coût est également cité par les entreprises non innovantes. Il s'agit des PME qui ont un marché international et qui ont un taux d'investissement inférieur à 4 %, et des PME qui ont un marché national et un taux d'investissement inférieur à 1 % ou supérieur à 10 %.

Dynamisme, performance et innovation

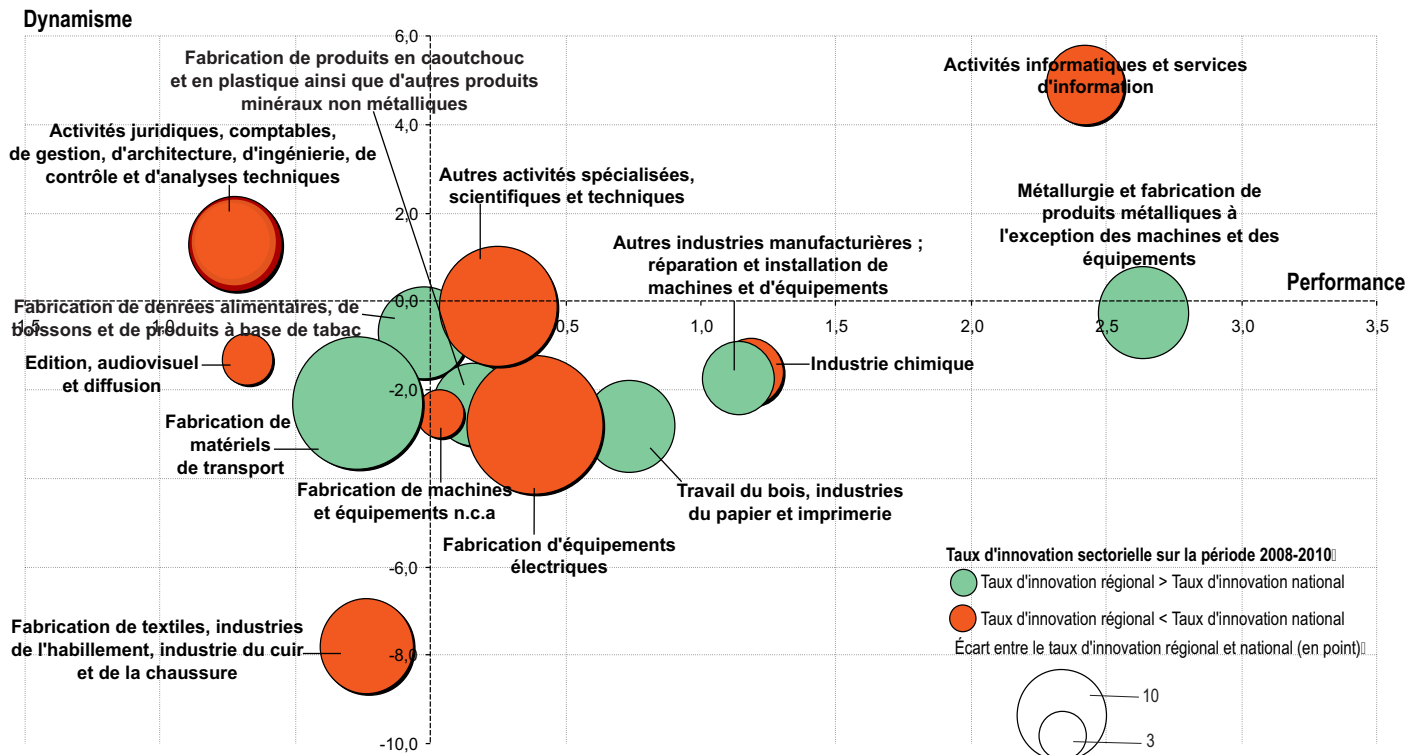
La connaissance de l'innovation peut enrichir la lecture du tissu économique régional. L'innovation dans un secteur a des impacts peu prévisibles sur son niveau d'emploi. Ainsi une innovation peut accroître le marché du secteur et son emploi à moins qu'elle se traduise plutôt par une plus forte productivité et donc par une contraction de l'emploi. Symétriquement, des secteurs en difficulté peuvent avoir des capacités d'innovation restreintes, alors que les

secteurs les plus dynamiques peuvent avoir les moyens d'innover.

Des secteurs plus innovants dans la région qu'au niveau national peuvent mieux résister à la baisse des effectifs observée au national. C'est le cas du secteur de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements), qui a vu ses effectifs diminuer en moyenne de 0,3 % par an, contre une baisse de 2,9 % en France (illustration 9). Dans ce secteur, les PME ont été plus innovantes qu'au niveau national sur la période 2001-2010 (+11 points).

À l'opposé, les secteurs moins innovants peuvent correspondre à des secteurs plus ou moins dynamiques et plus ou moins performants. Les activités informatiques et les services d'information ont été dynamiques dans la région, avec une croissance de l'emploi de 4,9 % par an, et relativement plus performants puisque la croissance annuelle a été plus forte

Poitou-Charentes : évolution des effectifs salariés (2001 - 2010) et innovation sectorielle (2008 - 2010) (illustration 9)



Sources : Insee, CIS 2010, Estimations d'emploi

Note de lecture : les différents secteurs du champ de l'enquête ont été positionnés selon leur dynamisme (taux de croissance annuel moyen de l'emploi sur la période 2001 et 2010) et leur performance (écart de ce taux de croissance avec le taux national). Quatre quartiers peuvent être mis en évidence. Au nord-est, les secteurs voient leur effectif augmenter plus qu'au niveau national, au sud-ouest, les secteurs voient leur effectif diminuer davantage qu'au niveau national. Les secteurs situés au nord-ouest sont dynamiques, c'est à dire enregistrent une croissance de leur emploi, mais sont moins performants, ce qui signifie que cette croissance a été moins forte qu'au niveau national. Les secteurs situés au sud-est ont vu leur effectif diminuer mais moins qu'au niveau national. La couleur des ronds reflète le taux d'innovation : en vert, le taux d'innovation dans le secteur d'activité est supérieur à la moyenne nationale, en rouge, il est inférieur. La taille des bulles est proportionnelle à cet écart.

de 2,4 points qu'au niveau national. Ce secteur a pourtant moins innové qu'au national (-7 points). La croissance observée pourrait être un effet de rattrapage : le poids de ce secteur y étant nettement plus faible dans la région (0,4 % contre 1,4 %). Pour les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, l'emploi a certes augmenté, mais moins qu'au niveau national. Le secteur de fabrication de textiles et l'industrie de l'habillement, du cuir et de la chaussure est en perte de vitesse. Ses emplois ont fondu de 8 % par an entre 2001 et 2010, avec une baisse plus marquée qu'au niveau national. Pour ces deux derniers secteurs, les PME ont nettement moins innové dans la région (-11 points) sur la période 2008-2010.

Alexandre GIRAUD
Jean-François BIGOT

Source

L'enquête communautaire sur l'innovation (CIS 2010), cofinancée par l'Union Européenne, est menée dans l'ensemble de ses pays membres. Elle permet de décrire le processus d'innovation, d'en mesurer les effets et d'apprécier ses mécanismes (coopération, moyens, freins...). Cette enquête, réalisée en France par l'Insee, a fait l'objet d'une extension en Poitou-Charentes afin d'obtenir des résultats régionaux fiables. Au total, 1 143 entreprises mono ou quasi monorégionales, c'est-à-dire ayant plus de 80 % de leurs emplois en Poitou-Charentes, ont été interrogées et 954 ont répondu. Contrairement à la définition usuelle des PME (qui intègre les entreprises de moins de 10 salariés), cette publication porte exclusivement sur les entreprises de 10 à 249 salariés sans restriction sur leur chiffre d'affaire ou leur bilan. Le champ de cette étude correspond donc aux entreprises de 10 à 249 salariés dans le secteur de l'industrie manufacturière, des services technologiques et des services intellectuels. Ce champ représente 26 % des sociétés de 10 à 249 salariés et 28 % de leurs effectifs. Les résultats de cette étude sont issus des déclarations réalisées par les entreprises dans le cadre de l'enquête.

Définitions

La définition internationale du manuel d'Oslo :

« On entend par innovation technologique de produit la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés. Par innovation technologique de procédé, on entend la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées. Elle peut faire intervenir des changements affectant – séparément ou simultanément – les matériels, les ressources humaines ou les méthodes de travail »

L'innovation au sens large regroupe l'innovation technologique (produit ou procédé) et l'innovation non technologique (marketing ou organisationnelle).

L'innovation technologique comprend l'innovation en produits, en procédés de production ou une action d'innovation dans ces domaines :

- L'innovation en produit correspond à l'introduction sur le marché d'un produit (bien ou service) nouveau ou significativement amélioré par rapport au produit précédemment élaboré.
- L'innovation en procédé correspond à l'introduction dans l'entreprise de procédé de production, de méthode concernant la fourniture de service ou la livraison de produits, d'activité de supports nouveaux ou significativement modifiés.

L'innovation non technologique :

- L'innovation en marketing concerne la mise en œuvre de nouvelles stratégies de ventes.
- L'innovation organisationnelle regroupe les nouveautés ou les améliorations significatives apportées dans l'activité de l'entreprise (gestion des connaissances, méthode de travail, relation externe...).

Conception-recherche : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles identifie 486 professions permettant de répartir les actifs occupés en catégories homogènes en termes de statut, métier et qualification. Parmi ces 486 professions, redéfinies en 2003, 13 correspondent plus spécifiquement à des postes de conception, recherche et/ou innovation.

Méthodologie

La méthode utilisée pour mettre en évidence les différents déterminants de l'innovation est la régression logistique. La variable modélisée est une indicatrice de la mise en œuvre de l'innovation au sens large entre 2008 et 2010.

Les variables explicatives retenues dans les modèles sont les suivantes :

Déterminant	mesuré par :
Secteur d'activité	Activité principale exercée
Taille	Effectif salarié Appartenance à un groupe Chiffre d'affaires
Dimension du marché	Part du CA exportée
Qualification de la main-d'œuvre	Part des ingénieurs et cadres techniques
Capacité financière	Taux d'investissement Taux d'endettement
Localisation régionale	Région de principale implantation

Hormis le secteur d'activité et l'effectif salarié, toutes les variables incluses dans les modèles sont observées pour l'année 2007. Cela permet d'approcher au mieux les caractéristiques des entreprises avant innovation, pour ne pas considérer comme déterminant de l'innovation des performances déjà modifiées par l'innovation. Toutefois, dans l'absolu, rien n'indique que les entreprises ayant innové entre 2008 et 2010 n'avaient pas déjà innové auparavant.

Pour en savoir plus

L'innovation, pour résister à la crise ou se développer à l'export, Insee Première n°1420, Octobre 2012

La crise en Poitou-Charentes : entre ruptures et continuités, Insee Poitou-Charentes, Décimal n° 320, Octobre 2012

Les déterminants régionaux de l'innovation, Insee, Documents de travail n°H2012/01, Juillet 2012

Innovation et compétitivité des régions, Rapport de la Documentation française, Thierry Madiès et Jean-Claude Prager, 2008

Les fonctions métropolitaines des aires urbaines du Limousin et du Poitou-Charentes : une position moyenne, Décimal n° 299, Novembre 2009

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 972 724 000 (tarification appel local)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Rédacteur en chef : Jean-Pierre FERRET